



Communiqué de presse

Date

23 octobre 2018

La COMCO ouvre une enquête contre Stöckli

Le 22 octobre 2018, la Commission de la concurrence a ouvert une enquête à l'encontre de Stöckli Swiss Sports AG. La procédure porte sur la potentielle fixation des prix de revente des produits Stöckli, sur une éventuelle interdiction du commerce en ligne ainsi que sur une possible interdiction des livraisons croisées entre ses distributeurs.

De potentiels accords verticaux illicites sur les prix entre Stöckli Swiss Sports AG et ses distributeurs constituent le cœur de l'enquête. En outre, il existe des indices que Stöckli Swiss Sports AG interdit à ses distributeurs de commercialiser les produits Stöckli en ligne et que la société n'autorise pas les livraisons croisées entre ses distributeurs. Dans le cadre de l'enquête, il sera examiné si Stöckli Swiss Sports AG a effectivement conclu des accords illicites avec ses distributeurs.

Contacts / Renseignements:

Patrik Ducrey
Directeur

058 464 96 78
079 345 01 44

patrik.ducrey@comco.admin.ch

Andrea Graber Cardinaux
Vice-directrice

058 465 57 34

andrea.graber@comco.admin.ch